



SOMMAIRE

1. Rejet de l'attribution de compensation provisoire N°1 2018
2. Reprise anticipée et affectation anticipée du résultat - Budget Ville 2017
3. Provision pour litige - Constitution
4. Adoption du budget primitif de la Ville – 2018
5. Adoption des taux 2018 des trois taxes directes locales
6. Adoption de la subvention au Centre communal d'action sociale 2018

REJET DE L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION PROVISOIRE N°1 2018

Au Conseil municipal du 26 janvier 2017, rejet du protocole financier général et de l'attribution de compensation provisoire n°4 2016. Puis rejet de l'AC provisoire n°1 2017 au Conseil municipal du 27 mars 2017.

Pour rappel:

Montant de l'AC provisoire 2017 : 1 605 808 €

Montant de l'AC provisoire 2018 : 1 607 048€ (583 727€ correspondant au pacte fiscal)

AFFECTATION PROVISOIRE DU RESULTAT 2017 BUDGET VILLE

	FONCTIONNEMENT
RECETTES DE FONCTIONNEMENT titres de l'exercice 2017	13 491 813,90 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT mandats exercice 2017	13 499 362,35 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2017	- 7 548,45 €
EXCEDENT cumulé au 31/12/2016	3 717 366,04€
RESULTAT CUMULE EN FONCTIONNEMENT	3 709 817,59 €
	INVESTISSEMENT
RECETTES D'INVESTISSEMENT titres de l'exercice 2017	1 302 683,25€
DEPENSES D'INVESTISSEMENT mandats exercice 2017	1 283 440,60€
RESULTAT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE 2017	19 242,65 €
EXCEDENT cumulé au 31/12/2016	- 159 633,16 €
RESULTAT CUMULE EN INVESTISSEMENT	- 140 390,51 €
	RESTES A REALISER
RESULTAT D'INVESTISSEMENT EN RAR	- 351 335,79 €
BESOIN DE FINANCEMENT	-491 726,30 €

L'affectation du résultat 2017

Résultat global de la section d'investissement 2017 D 001	- 140 390,51€
Couverture du besoin de financement 2017 (compte 1068)	491 726,30 €
Solde positif du résultat de fonctionnement 2017 R 002	3 218 091,29 €

PROVISION POUR RISQUE CONSTITUTION

La Ville de Triel-sur-Seine a toujours refusé le protocole financier général adopté par le Conseil communautaire le 17 novembre 2016, notamment le pacte fiscal qui consiste à prendre, à la charge de la commune, la taxe additionnelle au foncier bâti initialement instituée par l'ex CA2RS.

Un recours gracieux a été déposé à la CU. Au vu du risque avéré, une dotation pour risque doit être provisionnée au budget et représente la somme de 583 727 €.

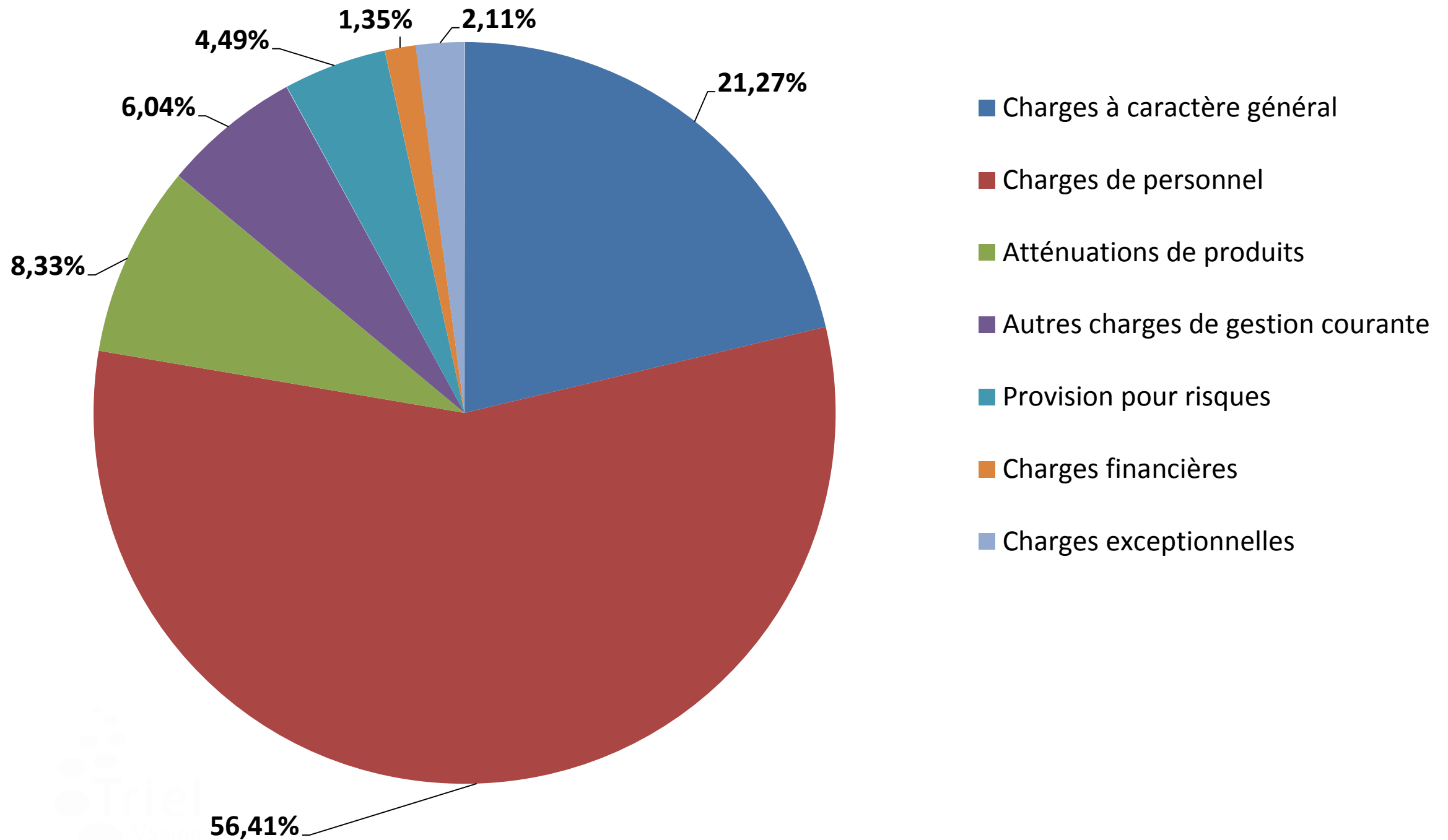
BUDGET PRIMITIF 2018

VILLE

La section de fonctionnement

Elle s'équilibre en dépenses et en recettes à : **15 555 057,29€.**

Les dépenses réelles de fonctionnement



LES CHARGES A CARACTERE GENERAL

Charges à caractère général	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	BP 2018
Chapitre 011	3 044 105	2 643 655	2 636 658	2 635 632	2 766 631

Réalisé 2017: identique à 2016

92,6 % du budget voté a été dépensé

Prévision 2018 : 2,76 M€

Prévisionnel 2018 / réalisé 2017 : + 4,8 %

Prévisionnel 2018/ prévisionnel 2017 : - 2,9 %

LES CHARGES DE PERSONNEL

Charges de personnel	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	BP 2018
Chapitre 012	6 770 627	6 776 087	7 009 422	7 179 174	7 337 552

Les principaux postes d'évolution sont les suivants :

Les augmentations de charge :

La transformation en CDD des deux derniers contrats emploi d'avenir,
le recrutement de 2 ASVP,
le recrutement d'un agent d'entretien au service des Espaces Verts (ce poste n'était plus pourvu depuis janvier 2017),
les remplacements d'agents placés en congé longue maladie (1 agent d'entretien au service des sports, 1 agent d'accueil pour la structure multi-accueil Dame Perrette,
1 agent d'entretien et de restauration, une ATSEM à mi-temps au service scolaire).
l'augmentation des charges patronales.

Les réductions de charge :

deux agents placés en retraite déjà remplacés
Pas d'élections en 2018
La semaine scolaire de 4 jours à partir de septembre 2018

LES ATTENUATIONS DE PRODUITS

Atténuation de produits	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	BP 2018
Chapitre 014	666 949	551 634	860 306	1 307 080	1 083 448
dont attribution de compensation CU	408 370	393 370	618 480	700 627	800 000
dont prélèvement SRU	140 412	-	144 453	83 636	83 448
dont FPIC	118 167	158 264	97 373	127 880	200 000

Prélèvement SRU 2017 = 83 636,18 €

Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) : augmentation en 2017, Quid en 2018 ?

Inscription au chapitre 68 d'une dotation de provision pour risque de 583 727,00 € pour le pacte fiscal 2018 non versé à la CU

Précision sur l'attribution de compensation

Depuis le 1^{er} janvier 2016, fusion de la CA2RS avec d'autres EPCI pour devenir la CU Grand Paris Seine et Oise.

Les conséquences sur le montant de l'attribution de compensation :

- Intégration de la participation au SDIS (+ 359 K€)
 - Déduction des frais liés aux transports occasionnels (- 134 K€)
 - Intégration du pacte fiscal (+ 583 K€)
 - Recalcul du transfert voirie (+ 400 K€)
- ➔ Une AC provisoire 2018 de plus de - 1 607 K€, contre - 393 K€ en 2015
- ➔ + 583 K€ pour le pacte fiscal 2018 non versé (inscrits en dépenses imprévues)
- ➔ **LA CU DEMANDE DE LUI VERSER PRES DE 1 607 048 € EN 2018**

LES AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

Autres charges	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	BP 2018
chapitre 65	1 458 656	1 323 436	1 323 436	901 457	785 686
dont subvention SDIS	355 012	359 297	359 297	-	-
dont subvention CCAS	498 000	380 000	380 000	300 000	300 000
dont subventions aux associations	115 154	87 660	87 660	83 956	80 025
dont indemnités élus	184 516	178 265	178 265	146 069	146 022
dont formation des élus	4 940	6 090	810	1 360	1 500
dont surcharge foncière	-	100 000	100 000	145 000	-
dont participation SIVUCOP	85 470	61 916	61 916	74 645	75 000
dont reversement SIERTECC (2/7)	150 581	88 400	88 400	45 497	60 000
dont Ecole Notre Dame	60 288	58 875	58 875	59 346	54 165

Maintien de l'enveloppe des subventions aux associations à son niveau 2017

Maintien de la subvention du CCAS à 300 000 €

LES CHARGES FINANCIERES

Charges financières	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	BP 2018
Chapitre 66	246 946	220 839	195 028	177 127	176 057
dont intérêts réglés à l'échéance	253 348	228 826	202 684	182 041	180 000
dont intérêts courus non échus (ICNE)	- 6 401	- 7 987	- 7 655	-4 913	- 4 942

Diminution du chapitre 66 de plus de 17 K€ entre 2016 et 2017

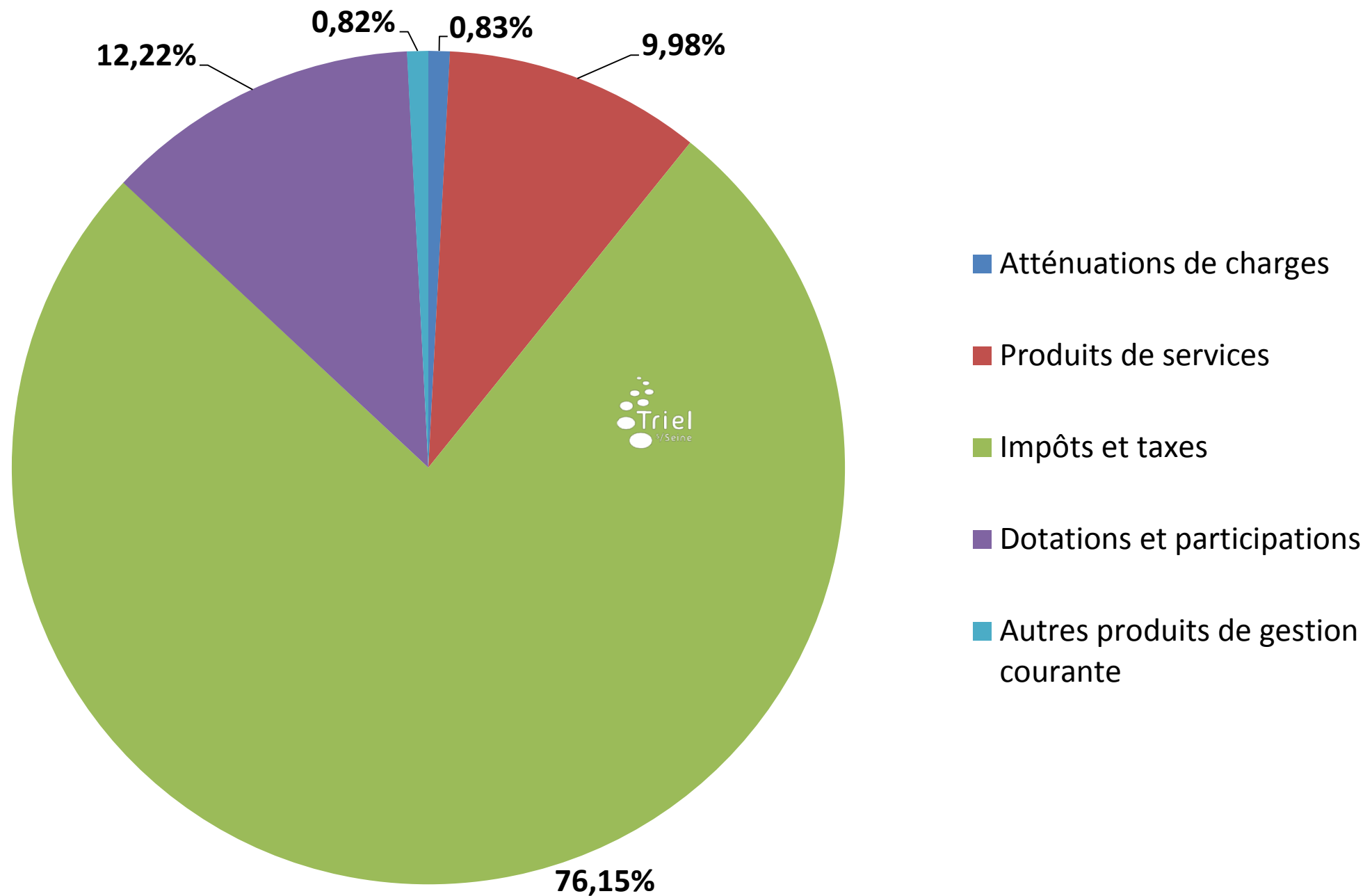
Le dernier emprunt a été mobilisé en 2011 pour un montant de 750 000 €.

LES CHARGES EXCEPTIONNELLES

Charges exceptionnelles	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	BP 2018
Chapitre 67	22 061	15 885	52 000	54 798	273 816

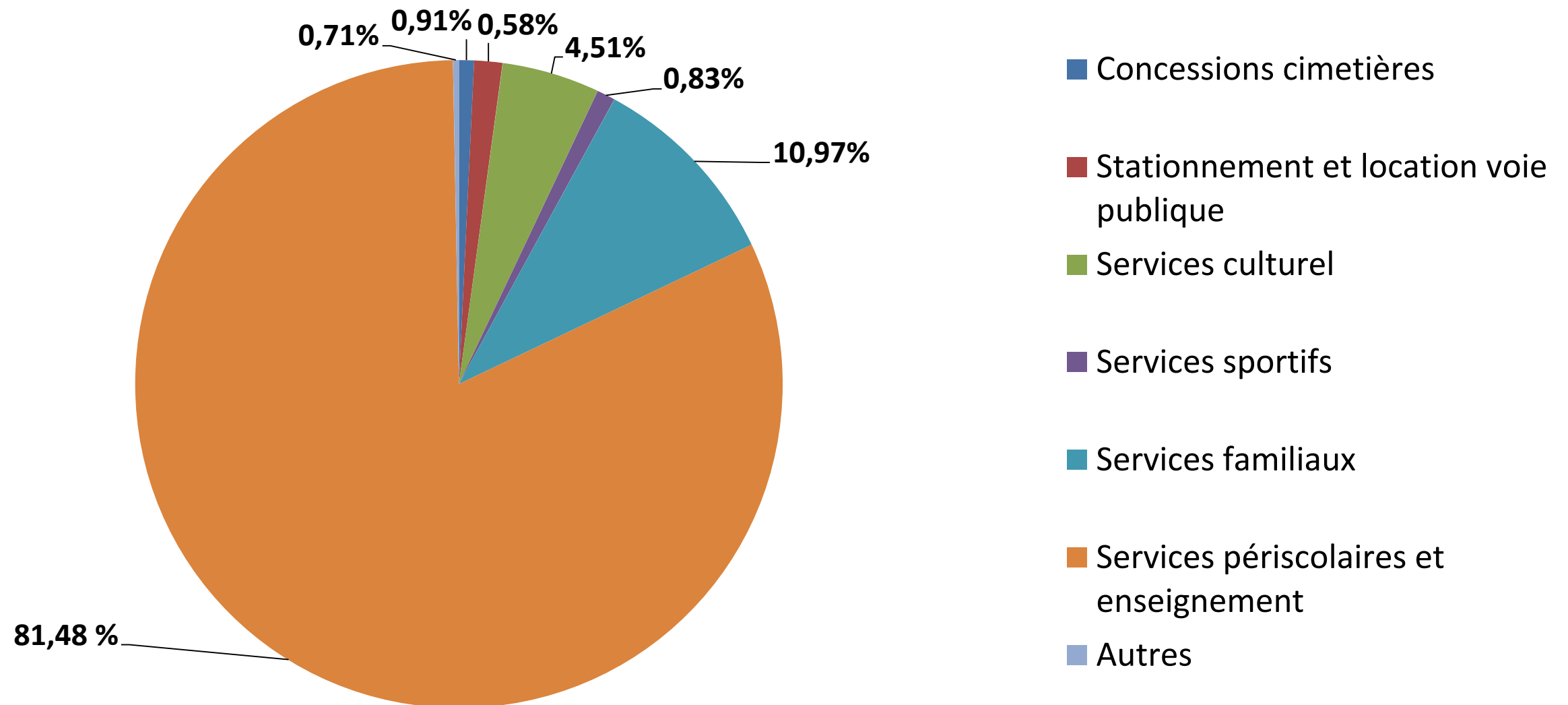
Dont 215 000 € provisionnés, en cas de reversement à la CU des excédents issus des budgets annexes SPANC et Assainissement

Les recettes réelles de fonctionnement



LES PRODUITS DE SERVICES, DOMAINES ET VENTES DIVERSES

Produits des services	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	BP 2018
chapitre 70	1 294 076	1 304 989	1 446 513	1 589 528	1 202 736



LES IMPOTS ET TAXES

Evolution des bases fiscales

Bases fiscales	2016	2017	Evolution
TH	23 754 397	23 947 780	0,81%
TF	18 310 710	18 556 037	1,34%
TFNB	101 241	98 093	-3,11%

Evolution des taux et du produit fiscal

	Taux 2016 et 2017	Produit 2016	Produit 2017	Evolution
TH	18,24	4 439 616	4 391 645	-1,08 %
TF	20,32	3 712 261	3 776 269	1,72 %
TFNB	109,32	110 304	106 259	-3,67 %
Produit fiscal		8 262 181	8 274 173	0,15 %

- Etat 1259 : produits 2018 à taux constants 8 465 877 €
- Evolution valeur locative cadastrale : + 1,24 %
- Droits de mutation estimés à 450 000 €
- Taxe sur l'électricité estimée à 240 000 €

LES DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

Dotations	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	BP 2018
Chapitre 74	2 776 725	2 497 236	2 284 509	2 171 544	1 472 322
dont DGF	1 338 993	1 051 956	809 961	678 394	635 000
dont FDPTP	474 846	470 624	313 750	209 167	0
dont DC RTP	62 072	62 072	62 072	62 072	0
dont sub CAF	627 393	618 534	795 885	918 917	629 500
dont emplois aidés	43 828	105 371	82 141	36 188	6 500
dont Dot comp TP/TH/TF	104 314	115 324	76 011	114 678	123 110

DGF : modification du seuil de l'écrêtement : Triel pénalisée

FDPTP : Triel sur Seine sort du dispositif en 2016

LES AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

Autres produits	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	BP 2018
75 (loyers)	118 092	111 483	113 696	96523	98 984

Synthèse:

Recettes réelles de fonctionnement = 12 336 966 €

Dépenses réelles de fonctionnement = 13 006 920 €

Excédent de fonctionnement cumulé = 3 218 091 €

Autofinancement = 2 548 137 € (contre 1 945 714 € au BP 2017)

La section d'investissement

Elle s'équilibre en dépenses et en recettes à : 6 178 863,40 €.

PPI *DEPENSES PREVISIONNELLES*

Objet	2018	2019	2020
Participation à la mise en place de la vidéoprotection	96 502 €		
Accessibilité	55 880 €		
Remplacement menuiseries extérieures	39 800 €	40 000 €	35 000 €
Travaux de couverture CTM	95 000 €		
Travaux de couverture Zardijian		89 000 €	
Travaux de peinture et revêtement sol	61 234 €	45 000 €	45 000 €
Travaux d'éclairage intérieur et électricité	32 000 €	40 000 €	40 000 €
Travaux amélioration performances énergétiques	33 600 €	65 000 €	65 000 €
Acquisition véhicules	45 000 €	20 000 €	41 000 €
Voirie	60 000 €	60 000 €	60 000 €
Construction de la Maison de la petite enfance		840 000 €	270 000 €
Extension de l'école des Hublins	140 400 €	1 080 000 €	
Extension de l'école René Pion	760 000 €		
Construction Terrain synthétique	1 248 400 €	940 800 €	
Travaux ancien pont	38 000 €		
Consolidation façade arrière de la Mairie		100 000 €	
Création d'une Maison de la Santé	800 000 €	235 000 €	
TOTAL	3 505 816 €	3 554 800 €	556 000 €

SUBVENTIONS PREVISIONNELLES

Objet	2018	2019	2020
Participation à la mise en place de la vidéoprotection			
Accessibilité			
Remplacement menuiseries extérieures			
Travaux de couverture CTM			
Travaux de couverture Zardijian			
Travaux de peinture et revêtement sol			
Travaux d'éclairage intérieur et électricité			
Travaux amélioration performances énergétiques			
Acquisition véhicules			
Voirie			
Construction de la Maison de la petite enfance		50 000 €	343 000 €
Extension de l'école des Hublins		29 000 €	100 000 €
Extension de l'école René Pion	168 000 €		
Construction Terrain synthétique	916 000 €	75 000 €	
Travaux ancien pont			
Consolidation façade arrière de la Mairie			
Création d'une Maison de Santé	350 000 €		
TOTAL	1 434 000 €	154 000 €	443 000 €

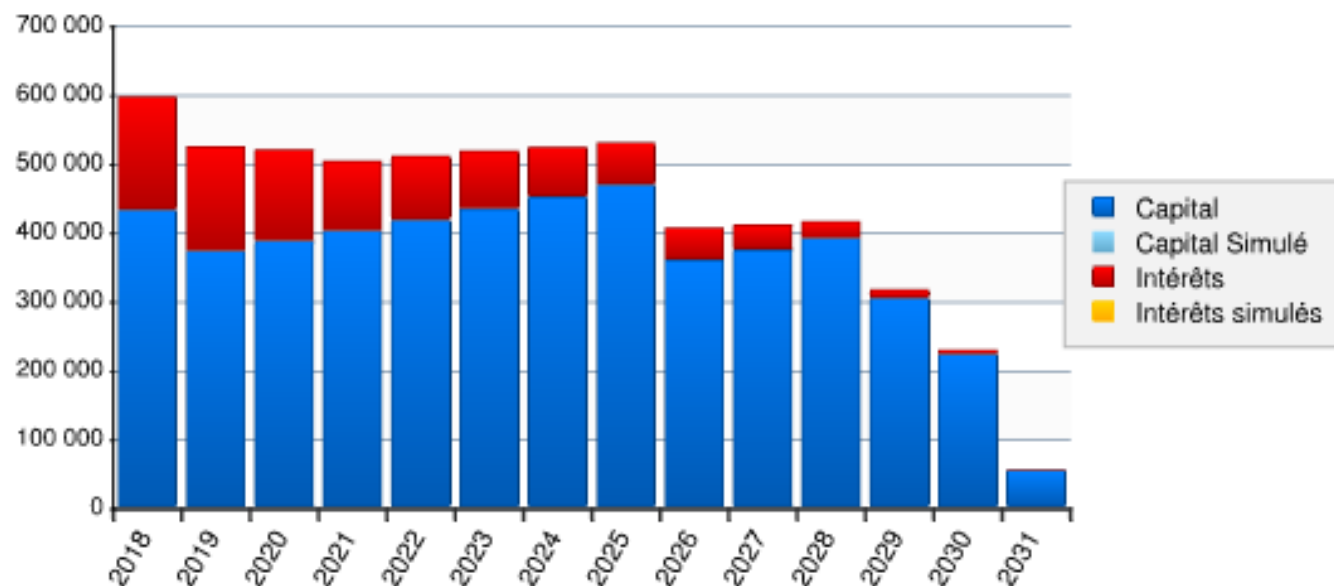
Dépenses d'investissement : focus sur l'emprunt

La dette de la Commune :

- 8 emprunts contractés
- 4 prêteurs.
- 5 068 963,51€ encours restant à rembourser au 01/01/2018.
- Taux moyen 3,39 %.

	2014	2015	2016	2017	2018
Capital amorti	598 184 €	512 778 €	537 354 €	488 681 €	372 539 €

Flux de remboursement



LES TAUX DE LA FISCALITE DIRECTE LOCALE POUR 2018

Evolution des taux communaux pour 2018 : + 0%

	2017	2018
Taxe d'habitation	18,24%	18,24%
Taxe foncière	20,32%	20,32%
Taxe foncière non bâti	109,32%	109,32%

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU CCAS

Afin d'équilibrer le budget primitif 2018 du CCAS, il est proposé d'allouer au CCAS une subvention de 300 000 €, identique à celle de 2017

Merci de votre attention